



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 19 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a réuni la filière pêche sur la préparation d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne sans accord Mardi 19 février 2019

—

La filière de la pêche et des produits de la mer serait particulièrement impactée par une sortie du Royaume-Uni sans accord. Une fermeture de l'accès aux eaux britanniques pour les navires de pêche européens entraînerait une réduction de l'activité, tant pour la pêche que pour l'aval et un risque de report vers d'autres zones, pouvant déstabiliser d'autres pêcheries.

Didier Guillaume a souhaité faire un point de la situation avec les représentants de l'ensemble de la filière, sur les impacts prévisibles et les travaux engagés, tant à l'échelle européenne que nationale, pour la définition de mesures d'urgence éventuelles.

A cette occasion le Ministre a rappelé l'objectif du Gouvernement est qu'un accord entre l'Union européenne et le Royaume-Uni permette le maintien durable des conditions d'accès des navires européens et français aux ressources situées dans les eaux britanniques.

A l'approche de l'échéance du 29 mars, cette réunion a permis de préciser la feuille de route pour se préparer à toutes les hypothèses, y compris les conditions de mise en œuvre des mesures proposées par la Commission européenne le 23 janvier dernier pour se faire face aux conséquences d'une fermeture des eaux britanniques.

« Nous prenons au sérieux l'hypothèse d'une sortie sans accord pour la filière de la pêche et des produits de la mer. Avec tout autant de sérieux, nous nous préparons à faire face à toutes les hypothèses. Cette préparation est nationale et européenne. Elle impose une étroite coordination avec les Etats membres les plus concernés et avec la Commission européenne. L'objectif prioritaire demeure bien évidemment d'établir une relation fructueuse et équilibrée, aussi proche que possible de celle dont bénéficient les Etats membres de l'Union européenne depuis des années dans le cadre de la politique commune de la pêche ».

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture